

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LES
NÉGOCIATIONS DE BRUXELLES SUR LES PRIX AGRICOLES, ALGER, MERCREDI 19 MAI 1982.

19 MAY 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Lundi à Londres je n'ai laissé aucun doute à Mme Thatcher sur la détermination de la France dans la conduite de la politique agricole commune `PAC`.

- Le problème posé aujourd'hui, à la suite des décisions de Bruxelles, n'est pas celui de la majorité ou de l'unanimité au-sein du conseil des ministres de la Communauté européenne `CEE`, mais celui du rôle qu'entend y jouer la Grande-Bretagne.

- Et finalement, selon la réponse qui sera faite à cette question, celui de la présence ou de la -nature de cette présence de la Grande-Bretagne dans la Communauté.

- La France quant à elle ne renonce ni à la règle de l'unanimité quand il s'agit véritablement d'un intérêt vital `droit de veto` ni au Traité de Rome car c'était bien le Traité de Rome c'est-à-dire l'existence de la Communauté qui était en jeu à Bruxelles.\